

Ville de Saint Savournin - Menus du mois de février 2023

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
du 01/02 au 03 février			Macédoine mayonnaise Hachis Parmentier Fromage fondu Mousse au chocolat	Salade verte au bleu Sauté de dinde dijonnaise Haricots verts persillés / Tarte aux pommes	<u>Betteraves</u> vinaigrette Pavé colin au safran Riz pilaf Fromage pâte molle <u>Fruit de saison</u>
du 6 au 10 février	Salade cmposée Pâtes à la bolognaise Fromage pâte molle Banane équitable	<u>(Menu végétarien)</u> Concombre à la crème Poulet rôti Frites Fromage / Fruit	Salade verte Cordon bleu Gratin de courgette Yaourt nature sucré Compote	Coleslaw Sauté de porc au curry Riz pilaf / Fruit de saison (AB)	Salade de pois chiches Pané de poisson Gratin d'épinard Fromage pâte dure Fruit de saison
du 13 au 17 février	CENTRE AERE Salade à l'emmental Filet hoki provençale Courgettes sautées Fromage Compote	CENTRE AERE Pizza au fromage Daube provençale Pommes vapeur / <u>Fruit de saison</u>	CENTRE AERE <u>Carottes râpées</u> Chipolatas grillées Purée Fromage pâte dure Crème dessert	CENTRE AERE <u>(Menu végétarien)</u> Salade pommes de terre Nuggets végétarien Frites Fromage / <u>Fruit de saison</u>	CENTRE AERE Jus d'orange Couscous agneau / légumes Semoule roulée au beurre / Yaourt aromatisé (AB)
du 20 au 24 février	CENTRE AERE <u>(Menu végétarien)</u> Betteraves Omelette/Jardinière Fromage / Eclair chocolat	CENTRE AERE Salade verte (AB) Wings de poulet Haricots verts Fromage blanc sucré	CENTRE AERE Taboulé Sauté d'agneau Marengo Riz créole Fromage pâte dure/Fruit	CENTRE AERE Feuilleté au fromage Cordon bleu Carottes à la crème Yaourt aromatisé	CENTRE AERE Saucisson beurre Poisson blanc pané Poêlée ratatouille Fromage fondu / Fruit (AB)
du 27 au 28 février	(Menu végétarien) Salade verte (AB) Raviolis au fromage Cocktail fruits sirop	Salade composée Bœuf aux carottes Fromage pâte dure Fruit de saison			

* légumes et fruits de saison

* **AB: produit issu de l'agriculture biologique**

Conformes aux recommandations nutritionnelles de l'arrêté du 30 sept 2011

Les menus peuvent être modifiés lors de carences à la livraison